

Bachelier : assistant de direction option : langues et gestion

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54 Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE AD302 Néerlandais 3			
Ancien Code	ECAD3B02AD302	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XOAD3020		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Luc CHANOINE (luc.chanoine@helha.be) Grâce MENEGON (grace.menegon@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'UE vise à renforcer et/ou à développer les compétences communicatives de l'étudiant tant à l'écrit qu'à l'oral pour le rendre opérationnel dans le contexte socio-professionnel en langues étrangères.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne**

- 2.3 Préparer et présenter oralement des exposés
- 2.5 Synthétiser des documents et élaborer des dossiers

Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au bachelier en secrétariat de direction**

- 3.1 Manier la langue française et pratiquer des langues étrangères à l'oral et à l'écrit

Acquis d'apprentissage visés

Au terme du premier quadrimestre, il est attendu, que de façon individuelle, l'étudiant soit capable de :

1. utiliser du vocabulaire adéquat dans un contexte donné
2. communiquer/formuler correctement par écrit et/ou oralement des messages liés à divers sujets dont bien entendu la vie professionnelle
3. réagir adéquatement à des questions portant sur le contenu de messages écrits et oraux
4. traduire avec précision des mots, expressions et phrases

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECAD3B02AD302C Néerlandais

36 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECAD3B02AD302C Néerlandais

30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent, notes obtenues selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Exceptions :

1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Les étudiants qui ne se présentent pas à l'examen au jour et à l'heure prévus doivent présenter l'examen lors de la deuxième session quel que soit le motif invoqué pour justifier l'absence, sauf en cas de certificat médical ou cas de force majeure appréciés par la Direction.

Cette unité/activité s'adressant à un public francophone, la langue officielle est le français. La méthode pédagogique mettra néanmoins l'accent sur la langue cible.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : assistant de direction option : langues et gestion

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
 Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54 Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Néerlandais			
Ancien Code	3_ECAD3B02AD302C	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MOAD3023		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Luc CHANOINE (luc.chanoine@helha.be) Luc CHANOINE (luc.chanoine@helha.be) Grâce MENEGON (grace.menegon@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage vise à renforcer et/ou à développer les compétences communicatives en néerlandais tant à l'écrit qu'à l'oral pour rendre l'étudiant le plus opérationnel possible dans le contexte socioprofessionnel où il est appelé à travailler. Nous enrichirons son vocabulaire usuel et professionnel pour qu'il acquière plus d'assurance et d'aisance face aux situations nouvelles.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue de cette activité d'apprentissage, sur les thèmes abordés et développés (vie quotidienne, en société et professionnelle), il est attendu que, de façon individuelle, l'étudiant(e) soit capable de/d':

- Formuler correctement par écrit des messages liés à la vie quotidienne et professionnelle
- Formuler correctement oralement des messages liés à la vie quotidienne et professionnelle
- Structurer correctement des phrases
- Utiliser du vocabulaire adéquat dans un contexte donné
- Appliquer rigoureusement la théorie grammaticale dans des exercices
- Répondre adéquatement à des questions portant sur le contenu de messages écrits ou oraux
- Traduire avec précision des mots, des expressions ou des phrases, et ce du français vers le néerlandais et inversement
- Utiliser correctement des notions grammaticales
- Comprendre, à l'écrit comme à l'oral, des textes et messages relatifs au monde du travail et de l'entreprise ou liés à la vie courante ou en société
- S'exprimer ou donner son point de vue de manière structurée et claire, notamment, par rapport à des sujets relatifs à son travail et à son futur métier, de même que par rapport aux autres sujets déjà cités.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Cette activité d'apprentissage propose à l'étudiant(e) d'activer, d'approfondir et d'élargir ses connaissances tant grammaticales que lexicales (vocabulaire de la vie courante et vocabulaire spécifique au milieu professionnel) ainsi que de renforcer les compétences communicatives qui favorisent son autonomie dans le contexte socioprofessionnel.

Démarches d'apprentissage

Poursuivre l'activité d'apprentissage en deux groupes de niveau (intermédiaire et avancé)

Rendre l'activité d'apprentissage signifiante et utile aux yeux des étudiants en faisant des liens entre le contenu de celle-ci et le contexte professionnel, la vie de tous les jours ou encore leurs centres d'intérêt,

Dispositifs d'aide à la réussite

- Groupes de niveau
- Exercices de révision
- Préparation et correction d'exercices et de travaux à domiciles
- Feedbacks et commentaires quant au travail effectué ou présenté
- Module Helha: "Ecrire à la Helha"

Sources et références

Groupe avancé:

Textes, enregistrements audio ou video, dossiers ou documents d'intérêt général et/ou orientés vers le métier d'Assistant(e) de Direction et la vie en entreprise.

G.Rosen, JC Hans, M Seghers: EXERCICES ILLUSTRÉS DE GRAMMAIRE NEERLANDAISE (livre d'exercices)

Syllabus et/ou dossiers et documents distribués au cours et/ou mis à disposition sur la plateforme Connected.

Groupe intermédiaire:

Textes, enregistrements audio ou video, dossiers ou documents d'intérêt général et/ou orientés vers le métier d'Assistant(e) de Direction et la vie en entreprise.

G.Rosen, JC Hans, M Seghers: EXERCICES ILLUSTRÉS DE GRAMMAIRE NEERLANDAISE (livre d'exercices)

Syllabus et/ou dossiers et documents distribués au cours et/ou mis à disposition sur la plateforme Connected.

Tous

Sites internet tels que:

- Wallangues
- Linguee
- Reverso
- Nifacile.com
- Gramlink
- Taaladvies: <https://www.vlaanderen.be/taaladvies>
- Bab.la: <https://nl.bab.la>
- Ldd-soft.be

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Livres et manuels
- Syllabus
- Documents et/ou dossiers
- notes de cours
- Documents et/ou supports et enregistrements audio ou vidéo éventuels

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'examen est constitué d'une partie écrite et d'une partie orale.

Pour les deux groupes: les résultats obtenus en fin de Q1 résultent à 100% des points obtenus aux épreuves de l'examen de janvier.

L'absence de toute cote de tj en cours de d'année signifie que **les résultats obtenus reposent toujours à 100% sur les cotes obtenues à l'examen** quel(le) que soit le groupe de niveau auquel l'étudiant(e) appartient ou la session.

Autrement dit il n'y a aucun points de TJ lors de la session d'août/septembre, pas plus qu'en fin de Q1.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe + Exo	100			Exe + Exo	100

Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Se référer au paragraphe "dispositions complémentaires" figurant dans le descriptif de L'UE.

NB: toutes les parties de l'épreuve doivent être présentées, sinon l'épreuve se solde par la mention PP.

La non-présentation d'une partie de l'épreuve, comme par exemple un travail, entraînera donc la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

NB: Comme mentionné au préalable dans les modalités d'évaluation, il n'y a aucune reprises en compte des éventuels cotes de TJ au Q3.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).